

## Communiqué de presse

Toulouse, mardi 17 janvier 2018

### **Oppidea annonce son programme de cession foncière 2018**

**En 2018, Oppidea lance la construction de 2 084 logements sur 13 quartiers de Toulouse Métropole en cours d'aménagement. La démarche partenariale engagée en 2017 avec les promoteurs et bailleurs sociaux pour mieux répondre aux objectifs de qualité d'usage des logements, de construction et d'innovation a porté ses fruits. En 2018, cette démarche se déploie autour de nouvelles ambitions.**

Oppidea, la SEM d'aménagement de Toulouse Métropole, dévoile son programme de cession de fonciers à vocation de logements : pour l'année 2018. 2 084 logements seront lancés sur 30 lots répartis sur 13 nouveaux quartiers de la métropole. Ces chiffres s'inscrivent dans la continuité de 2017, année record pour Oppidea, avec 31 lots attribués représentant 2 316 logements.

Ces données confortent Oppidea comme partenaire majeur de Toulouse Métropole pour répondre aux enjeux liés à la forte croissance démographique, estimée à + 12 000 habitants en 2017. Pour accompagner cette croissance et détendre la tension potentielle du marché de l'immobilier, la métropole programme la construction de 7 000 logements par an. Oppidea y contribue donc pour plus d'un quart dans ses opérations publiques.

Au-delà de l'aspect quantitatif, le programme de cessions 2018 intègre une grille d'engagements.

Elle vise à accompagner la politique ambitieuse de développement durable de la métropole qui s'incarne dans le PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL, tout en relevant la qualité globale des logements produits dans les quartiers qu'Oppidea aménage.

Une ambition reconnue, puisque Toulouse Métropole compte déjà 4 écoquartiers labellisés au plan national : Andromède et Vidailhan en 2014, La Cartoucherie et Toulouse Aerospace en 2017.

Le programme de cession 2018 vise à amplifier cette dynamique vertueuse au service de la ville durable post COP21.

Oppidea invite ainsi les opérateurs à prendre leur part et à s'engager plus encore dans la l'émergence de la ville durable en transition.

Toutes les consultations programmées en 2018 pour céder des lots et sélectionner des promoteurs et des équipes de maîtrise d'œuvre intégreront des critères d'évaluation des candidatures portant notamment sur le niveau d'ambition proposé :

- En matière de certification (NF HQE, E+C-) : la démarche de certification lancée en 2017 a porté ses fruits au-delà même des attentes : 75 % des programmes attribués l’an dernier seront certifiés NF HQE. C’est pourquoi le plan de cession 2018 pose la certification NF HQE comme préalable. La transition vers le bâtiment à énergie positive sera poursuivie avec l’objectif d’amplifier les certifications E+C.
- En matière d’engagement sur des thématiques prenant en compte les nouveaux usages, les nouvelles techniques constructives pour diminuer l’empreinte carbone des programmes, la qualité (qualité d’usage, qualité de la construction, qualité architecturale et paysagère, qualité environnementale et performance énergétique).

Oppidea laisse aux opérateurs l’initiative, le choix des engagements. Une dizaine de lots cible toutefois des thématiques spécifiques : construction bois, réversibilité des rez-de-chaussée, habitat intermédiaire, utilisation de matériaux bio-sourcés, bio diversité, logements accessibles séniors, grands logements, jardins sur les toits par exemple.

Le plan de cession 2018 est donc placé sous le signe d’une ambition qualitative renforcée.

Il s’inscrit en outre dans une logique de partenariat affirmée entre la collectivité, Oppidea et les opérateurs. Partenariat et responsabilisation croisée sur toute la chaîne de production des logements : depuis la candidature (les opérateurs sont acteurs de leurs engagements, forces de proposition), jusqu’à la livraison, en passant bien sûr par la phase de mise au point avant le dépôt de PC.

Initié en 2017 sur les macro lots, le travail en ateliers réunissant plusieurs équipes de MO/MOE pour assurer la meilleure intégration des programmes dans leur environnement a démontré tout son intérêt. Il est poursuivi.

Les promoteurs sont aussi invités à s’engager sur le nombre de réserves à la livraison et le délai de levée de ces réserves.

Présenté publiquement aux opérateurs, le plan de cession 2018 répond aux objectifs du projet politique de Toulouse Métropole en matière d’habitat et d’urbanisme : politique de prix maîtrisé du foncier pour contenir le prix des logements afin d’augmenter la part de propriétaires occupants, engagement sur la qualité pour offrir aux habitants des lieux de vie agréables, favorisant le vivre ensemble, adaptés aux nouveaux usages et préparant la ville aux enjeux de la ville post COP21.

**Le programme 2018 de cessions de fonciers logements et le message délivré aux opérateurs sont accessibles sur le site : [www.oppidea.fr](http://www.oppidea.fr) - Rubriques ACTUALITES ou ESPACE PRO.**

Les opérateurs intéressés, promoteurs ou bailleurs, peuvent faire acte de candidature jusqu’au **16 Février 2018** à l’adresse suivante :

**Attribution 2017 – Oppidea – 2, esplanade Compans Caffarelli BP 91 003**

**31 010 Toulouse cedex 6**

**A l’attention de M. le Directeur général délégué**

Ils peuvent aussi poser des questions à l’adresse [a.lemaire@oppidea.fr](mailto:a.lemaire@oppidea.fr)